

AVIS DE CLASSEMENT de la commission d'information et de sélection des appels à projets des établissements et services médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'Agence Régionale de Santé de Normandie et du Conseil Départemental de l'Orne

**SEANCE du 13 décembre 2022
EN REPOSE A L'AVIS D'APPEL A PROJET**

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie et le Président du Conseil Départemental de l'Orne.

Objet de l'appel à projet : création de 12 places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) pour personnes avec troubles du spectre autistique (12 places) dans le département de l'Orne.

Le SAMSAH relève de la catégorie des établissements et/ou services médico-sociaux mentionnés au 7° de l'article L312-1 du CASF.

Classement de la commission :

Le classement a été établi par la commission d'information et de sélection d'appel à projet conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Quatre dossiers ont été reçus par le secrétariat de la commission d'information et de sélection des appels à projets médico-sociaux. Un dossier a été refusé au préalable conformément à l'article R313-6 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Le classement retenu à la majorité des voix délibératives est le suivant :

1. **ADAPEI de l'Orne**
2. **Fondation Normandie Générations**
3. **Fondation ANAIS**

L'avis de la commission d'information et de sélection des appels à projets médico-sociaux fera l'objet d'une publication aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie, de la Préfecture de l'Orne et sur le site internet du Conseil départemental de l'Orne.

Fait le 13 décembre 2022,

La co-Présidente de la commission
pour l'ARS de Normandie,

Corinne GUITTET-REMAUD



Le co-Président de la commission
pour le Département de l'Orne,

Patrick RODHAIN

